

REVUE DE PRESSE

service communication



Paris-Normandie

Football – National : QRM a des choses à se faire pardonner face à Sochaux

Même s'il a acquis son maintien vendredi 9 mai 2025 à Villefranche, Quevilly-Rouen Métropole aura tout intérêt à laisser une bonne image face à Sochaux ce samedi 16 mai au stade Diochon, histoire de se faire pardonner sa saison morose.



Yassin Fortuné et les Quevillais, rarement brillants au stade Diochon depuis le début de la saison, veulent terminer sur une bonne note - Photo Stéphanie Péron

Par Victorien Lenu

Publié: 16 Mai 2025 à 07h30

Chacun à leur manière, Kayne Bonnevie (penalty arrêté à 0-0) et Yassin Fortuné (il a inscrit le seul but de la rencontre) ont rendu la vie beaucoup plus facile à QRM [en se montrant décisif sur la pelouse de Villefranche-Beaujolais \(1-0\)](#), vendredi 9 mai 2025.

Sous les yeux de Michel Mallet, revenu d'un long séjour à l'autre bout du monde, le gardien et l'attaquant quevillais se sont chargés de souffler sur les nuages noirs qui stagnaient au-dessus du club métropolitain. Et si le ciel n'est pas tout bleu aujourd'hui, le fait de pouvoir accueillir Sochaux ce vendredi 16 mai sans la menace d'être relégué est un bonheur que David Carré et ses hommes n'entendent pas bouder.

« La semaine a été plus décontractée, tout le monde était détendu, on aborde cette dernière rencontre avec plaisir » explique Fortuné. *« C'est clair que c'est un soulagement, mais je ne veux pas que ça s'arrête là, tempère l'entraîneur normand. On a perdu beaucoup trop de fois à domicile cette saison et je veux qu'on puisse se faire pardonner notre dernière prestation à Diochon contre Versailles. On reçoit l'équipe qui se situe juste devant nous. On peut encore gagner quelques places et on se doit d'avoir cet objectif de compétiteur. »*

Laisser une bonne image à un public privé de sensations cette saison

Les Léopards ne doivent en effet pas s'interdire de tourner le dos à l'exercice 2024-2025 en laissant une bonne image à leur maigre public, privé de sensations ces derniers mois à l'exception de la rencontre de Coupe de France [face à Angers \(2-3\)](#) ou du [derby remporté au courage contre le FC Rouen \(2-1\)](#). Certains des plus fidèles supporters ont aussi affiché leur mécontentement à l'égard de la direction, via des banderoles ou les réseaux sociaux, et le club devra nécessairement s'attaquer à ce chantier de reconquête cet été pour espérer entraîner tout le monde avec lui la saison prochaine.

Sur le terrain, il présente au moins l'avantage d'avoir encore de nombreux joueurs sous contrat. À l'inverse de ce qu'il avait eu l'habitude de faire par le passé, il ne s'est fait prêter qu'un seul élément (Owusu, venu de Saint-Etienne) et a engagé ses recrues sur deux ans lors de la mise en place du nouveau projet l'été dernier suite à la descente en National. Concrètement, seuls Nadjib Cissé et Isaac Tshipamba ne seront plus liés à Quevilly-Rouen Métropole au 30 juin 2025 si une prolongation n'intervient pas d'ici-là. Il n'est pas impossible toutefois que le club libère des garçons qui ont déçu (Jarju ?) ou vende ceux qui ont une petite valeur marchande (Bonnevie, Dali-Amar ?).

« Quand on voit l'évolution des équipes qui ont pu garder une grosse ossature de l'année précédente, comme Le Mans par exemple, ça confirme que la stabilité, c'est important. On va pouvoir s'appuyer là-dessus » se réjouit David Carré. Lequel n'a pas su tirer la quintessence d'un effectif de qualité qui a affiché trop de défaillances mentales. *« Notre irrégularité démontre qu'il faut qu'on se renforce. Il y a des changements à effectuer pour être plus compétitifs à l'avenir. On a eu un problème de caractère. Le groupe a bien travaillé, les garçons ont été sérieux, mais quand il a fallu sortir les crocs, il n'y a pas toujours eu de répondant. Trop de fois on a encaissé deux ou trois buts de suite en peu de temps. »*

Les Quevillais ont-ils eu du mal à gérer les moments de pression ? Ce vendredi, ils apprécieront de ne pas en avoir.

Quevilly-Rouen Métropole – FC Sochaux, vendredi 16 mai 2025 à 19 h 30 au stade Diochon

Arbitre : M. Toulliou.

Absences : Jarju (suspendu), Tré (blessé), Dali-Amar, Tshipamba, Bouekou, Pirringuel, Chibani, Bedfian (choix).

QRM : Patron – Owusu, Soilihi, N. Cissé – Pionnier, Njiké (cap.), Vandebossche, N. Diallo – Leborgne – Y. Fortuné, Adekalom.

Remplaçants : Bonnevie (g), Dede-Lhomme, Capron-Litique, K. Sylva, S. Traoré.

Entraîneur : David Carré.

Lubrizon mis en demeure de se mettre aux normes face au risque d'explosion sur son site rouennais



L'incendie de Lubrizon le 26 septembre 2019 © Radio France - Coralie Moreau

[Bastien Roques](#)

Publié le jeudi 15 mai 2025 à 17:36

Le 5 mai dernier, la préfecture de la Seine-Maritime a mis en demeure l'entreprise Lubrizon de se mettre en conformité d'ici le 30 juin face au risque d'explosion sur son site de Rouen, touché par un incendie en 2019. Plusieurs manquements ont en effet été relevés à différentes reprises.

Cinq ans et demi après [l'incendie mémorable du site de Lubrizon à Rouen](#), l'entreprise de produits chimiques est **mise en demeure** de se mettre en conformité face **au risque d'explosion**. La préfecture de la Seine-Maritime a pris un arrêté pour cela le 5 mai dernier, après que plusieurs défauts ont été observés. **La société a jusqu'au 30 juin** pour régler les problèmes, faute de quoi des sanctions pourront être prises, prévient la préfecture.

Des manquements relevés sur le matériel et les installations électriques

En 2019, un audit du matériel réalisé par l'exploitant a notamment révélé que **377 équipements sur l'usine sont non-conformes**, dont quelques 152 considérés comme urgents à régulariser. À peine 87 l'ont été, dont un seul parmi ceux prioritaires, selon une inspection de la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) réalisée le 13 mars 2025. Le rapport qui en a été fait recommande donc à la préfecture cette mise en demeure, des manquements étant relevés au niveau des installations électriques, par exemple un intervalle de temps trop grand entre deux contrôles de celles-ci.

La Gazette

Assises de la santé scolaire : où sont passées les collectivités ?

Publié le 15/05/2025 • Par [Olivier Schneid](#) • dans : [A la Une Education et Vie scolaire](#), [Actu expert Education et Vie scolaire](#), [Actu expert santé social](#), [France](#)



Photographee.eu / AdobeStock

La ministre de l'Education nationale, Elisabeth Borne, a annoncé, mercredi 14 mai, à Paris, une « refondation ambitieuse de notre système de santé scolaire », en clôture des Assises qui lui étaient consacrées. Elle a appelé à une « alliance avec les partenaires de l'école ». Les associations de collectivités n'avaient étrangement pas été conviées à ce rendez-vous.

Tout le monde s'accorde sur le constat d'un secteur « dégradé », comme l'ont remonté les recteurs consultés à l'occasion des Assises de la santé scolaire, lancées en mars 2025, dont « l'atterrissage » s'est tenu mercredi 14 mai, à Paris. Les innombrables enquêtes brandies lors de cette journée l'attestent toutes : « Notre système de santé scolaire ne répond plus aux besoins des élèves », comme l'a résumé la ministre de l'Education nationale, Elisabeth Borne, en clôture de la journée. A commencer par sa mission de « prévention ». La visite obligatoire de la 6^e année de l'enfant « n'est réalisée que dans 20% des cas », a-t-elle déploré.

«Ce rendez-vous cible, certes, l'éducation prioritaire, où les besoins sont importants, a-t-elle ajouté, mais il laisse parfois sur le bord du chemin d'autres élèves, notamment dans les territoires ruraux, c'est inacceptable. » La faute en particulier au manque d'effectifs pour l'assurer : près de 40% des postes de médecins scolaires sont aujourd'hui vacants.

Gérer la pénurie

Aussi Elisabeth Borne entend-elle revaloriser la carrière pour remédier à une « crise d'attractivité ». Le nombre de médecins de l'Education nationale est en diminution de 30% depuis 2019. « Je suis une espèce en voie de disparition », a ainsi, en se présentant, ironisé Agnès Bernard-Breillat, qui exerce à Dinan (Côtes d'Armor), avant de décrire son rôle « d'interface » entre plusieurs métiers et d'insister sur le temps nécessaire pour évaluer correctement un élève. Des consultations qui se font, faute de professionnels en nombre suffisant, au détriment des visites dans les établissements.

La ministre a aussi annoncé un renforcement des effectifs d'infirmiers, d'assistants sociaux et de psychologues de l'Education nationale. Des mesures dont la concrétisation devra toutefois attendre la prochaine loi de finances... et leurs effets ne pourront de surcroît être immédiats, loin de là. Alors, afin que 100% des élèves soient vus à leur entrée en CP à partir de la rentrée 2026, les dossiers seront « triés et priorisés », pour être orientés vers un médecin, un psychologue ou une infirmière, selon les cas et l'urgence. Une gestion de la pénurie, comme le sera la mise en place de « coupe-files » pour offrir aux plus fragiles un accès plus rapide aux centres médico-psychologiques (CMP), lesquels sont engorgés.

Travailler en synergie

« L'école ne pouvant, seule, mener à bien ces missions, nous devons faire alliance avec des partenaires et conjuguer nos efforts avec leur expertise », a souligné Elisabeth Borne, en qualifiant de « précieuses » ces « synergies ». Parmi ces alliés potentiels, les collectivités ont pourtant été les grandes absentes de la journée, seulement représentées dans une table ronde par la conseillère municipale de La Rochelle (Charente-Maritime) en charge de la Santé, Delphine Charier.

Elle a exposé le [programme 1, 2, 3 Santé](#) en place depuis 2019, « validé par les infirmières scolaires, proposé aux enseignants », qui couvre 100% des écoles élémentaires de la commune et sera étendu à l'agglomération à la rentrée. Et vanté des relations « historiques » avec l'Education nationale, de même que la nécessité « d'avoir confiance les uns envers les autres ». Un impératif approuvé par la directrice académique des services de l'Education nationale (DASEN) de l'Aube, Aline Vo Quang, qualifiant de « primordial » le lien qu'elle entretient avec le conseil départemental, une condition de « l'efficacité » de l'action publique.

Derrière les déclarations...

Mais, la veille, trois associations d'élus, le Réseau français Villes-Santé, celui des villes éducatrices (RFVE) ainsi que France Urbaine avaient publiquement regretté de ne pas avoir été auditionnées dans le cadre de la consultation menée par l'Education nationale pour ces Assises. « Et ce, malgré les nombreuses missions que nous assumons auprès des élèves », insistent les auteurs dans leur [tribune](#).

En citant, notamment, la restauration, le sport et le périscolaire, autant d'activités « permettant d'agir sur la santé des enfants ». Derrière les déclarations d'intentions, la « co-construction » reste à se matérialiser.

Focus

Des inégalités « visibles dès la petite enfance »

[Escapad](#), [EnClass](#), [Enabee](#),... sans compter de multiples études internationales : les données concernant la santé, physique et mentale, des élèves sont légion. Même si certaines « datent un peu », a euphémisé le médecin de santé publique Sylvain Gautier lors de son intervention aux Assises de la santé scolaire, mercredi 14 mai. Il faisait alors allusion à l'enquête nationale de santé auprès des élèves de CM2, réalisée en 2014/2015, qu'il serait par conséquent

pertinent d'actualiser, la donnée étant un prérequis de toute politique publique efficace. Ces éléments illustrent des inégalités « visibles dès la petite enfance », observe-t-il, selon le milieu social et le territoire, rural ou urbain, dont on est issu. L'école pourrait, sinon les éliminer, du moins les atténuer, plutôt que de les conforter. A commencer par ouvrir à tous l'accès aux soins.

Le Monde

Le chômage atteint 7,4 % en France, après une légère hausse au premier trimestre 2025, selon l'Insee

Le nombre de personnes sans emploi atteint 2,4 millions, soit 64 000 de plus par rapport au dernier trimestre 2024, selon les chiffres dévoilés vendredi. Sur un an, le taux de chômage diminue de 0,1 point de pourcentage.

Publié aujourd'hui à 07h57, modifié à 08h49



Le logo de France Travail est visible dans l'un de ses bureaux à Saint-Sébastien-sur-Loire près de Nantes, le 29 avril 2025. STEPHANE MAHE / REUTERS

Le nombre de personnes sans emploi, qui en recherchent un et sont immédiatement disponibles sur le marché du travail, a augmenté de 0,1 point de pourcentage au premier trimestre 2025, pour atteindre 7,4 %, selon les chiffres dévoilés par l'Institut national de la statistique (Insee), vendredi 16 mai. Cela représente 64 000 personnes de plus comptabilisées comme chômeurs, au sens du bureau international du travail (BIT), [par rapport aux 2,3 millions recensées au dernier trimestre 2024](#).

Sur un an, le taux de chômage diminue de 0,1 point de pourcentage. Il reste « *légèrement supérieur* » à son point bas de la période s'étendant de la fin de 2022 au début de 2023 – qui était de 7,1 % – et très inférieur à son pic de 10,5 % de la mi-2015.

Le halo autour du chômage, constitué de 1,9 million de personnes qui ne sont pas considérées au chômage au sens du BIT parce qu'elles ne recherchent pas d'emploi ou ne sont pas disponibles, « *diminue nettement* » de 0,3 point sur le trimestre, à 4,3 %, « *après une hausse de même ampleur au trimestre précédent* », détaille l'Insee.

Le taux de chômage des jeunes de 15-24 ans, est, lui aussi, quasi stable (+ 0,1 %), à 19,2 %, et augmente de 1,1 point sur un an. Celui de la tranche 25-49 ans progresse de 0,1 point et recule de 0,1 point, à 6,7 %. Toujours selon les chiffres de l'Insee, celui des seniors de 50 ans et plus est stable sur le trimestre, à 4,7 %, et en baisse de 0,3 point sur un an. Enfin, le taux de chômage des femmes augmente de 0,3 point, à 7,4 %, et rejoint celui des hommes qui baisse de 0,1 point.

Libération

Enfants, ménage : que font réellement les pères à la maison ?

Article réservé aux abonnés

Si les courses alimentaires et le lave-vaisselle sont l'acmé du partage de la vie domestique et parentale, de nombreuses activités, comme changer les couches ou donner le bain, restent encore largement du domaine féminin, détaille une large étude.



L'acteur Alan Ladd (1913-1964) et sa fille Alana, vers 1948. (Archive Photos/Getty Images) par [Cécile Daumas](#) - publié aujourd'hui à 6h00

Cet article est issu de L, la newsletter féminisme et genre de Libération publiée le samedi. Pour recevoir L, [inscrivez-vous ici](#) ! Et rejoignez le canal WhatsApp de Len cliquant [là](#)

Le 8 mars, dans son manifeste contre-féministe intitulé *Vive les hommes*, et publié dans *le Figaro magazine*, l'écrivain Frédéric Beigbeder se voit modestement incarner une révolution, celle de la «*première génération de pères qui s'occupent de leurs enfants*». «*La principale différence entre mon grand-père et moi, philosophe-t-il avec lui-même, c'est que lui revenait chercher son fils à l'école un an après l'y avoir emmené. Moi, c'est à 16h15 tous les jours.*» Et de conclure à un bouleversement existentiel et genre : «*C'est une révolution qui a le mérite de nous faire perdre notre suffisance. Etre un homme capable d'en éduquer un autre est la plus belle leçon d'humilité.*»

Cette révolution n'a pas eu lieu. Une étude de grande ampleur (1), fondée sur le suivi de plus de 18 000 enfants sous l'égide de l'Institut national de la démographie (Ined), le confirme. Elle est publiée dans le livre [Enfanter](#) (la Découverte), recueil de contributions sur la natalité, récemment publié sous la direction de l'économiste Claudia Senik. Mis en perspective et analysé par la chercheuse en sciences politiques Estelle Herbaut, spécialiste des inégalités éducatives, ce travail de recherches mesure, tâche par tâche (changer une couche, lire une histoire, donner le bain...) l'implication des pères durant la petite enfance (de la naissance aux 2 ans de l'enfant). Impossible donc de se cacher derrière de grands principes quand il s'agit de savoir qui coupe les ongles d'un nouveau-né. Comme 90 % des pères, Beigbeder ne le fait pas. En revanche, sorties d'école et lave-vaisselle à vider, cela correspond, à la perfection, au père type des années 2025, soit un homme qui en fait un peu plus que celui des années 1970, mais pas vraiment beaucoup plus, non plus. Né en 1935, mon père vidait déjà le lave-vaisselle...

Alors à quelles tâches précisément s'adonnent les pères ? Leur rôle a-t-il évolué sensiblement depuis l'émancipation féminine des années 60, et particulièrement ce 4 juin 1970 où l'autorité paternelle est devenue partagée (sous-entendant partage de la charge éducative) ? Un demi-siècle plus tard, c'est indéniable, les pères s'occupent plus de leur progéniture. Le temps qu'ils consacrent aux soins et à l'éducation a doublé entre 1985 à 2010. Mais doubler par rapport à pas grand-chose, qu'est-ce que cela donne ? Les images ultra-médiatisées des [nouveaux pères](#), papas poules et autres silhouettes kangourou, ont entreteint une présence paternelle plus fantasmée que réelle.

C'est dans le cru de la vie parentale que se niche la vérité des rapports genrés. On les voit donc, ces nouveaux pères, faire les courses, à égalité avec les mères, dans 62 % des couples ayant un enfant de 2 mois. Chiffre qui baisse à 47 % quand ce dernier atteint les 2 ans. Acheter de quoi à manger implique logiquement de préparer le repas, mais pas vraiment dans une tête paternelle. Ils ne sont plus que 39,9 % à cuisiner à égalité avec leur femme quand l'enfant a 2 mois, et 33,8 % quand il a 2 ans. Pour le linge, on constate une désertion généralisée : seuls 17 % des pères s'en occupent à égalité, le chiffre baissant encore à 16,8 % deux ans plus tard. Dans 70 % des couples, ce sont donc les femmes qui font le ménage et la cuisine principalement, et dans 83 % des couples, qui s'occupent du linge.

Peu de pères changent les bébés

Sur le front des activités ludiques, papa avion, papa échelle, papa ballon, on les voit réapparaître. Les pères adorent jouer avec leurs enfants. Plus de 80 % d'entre eux déclarent s'adonner souvent à des jeux de construction, des partis de cache-cache, jeux de mains ou de pieds. Coucher l'enfant ou l'accompagner le lendemain à la crèche sont aussi des activités appréciées, partagées mais pas de façon égalitaire. «*Dans près de la moitié des couples, c'est la mère qui s'en occupe le plus souvent*», note l'étude.

Plus étonnant, alors que les pères sont censés apprendre à la maternité à changer un nouveau-né et à lui donner le bain, ils sont peu à le pratiquer de retour à la maison. Dans plus de 75 % des couples, ce sont les femmes qui s'y collent. La participation remonte quand l'enfant grandit : près d'un sur deux donne le bain quand il a 2 ans.

De façon générale, plus les tâches sont ingrates, plus les hommes s'évaporent. Et plus elles sont insignifiantes, exigeantes en méticulosité et en patience, plus ils évitent. Couper les ongles, par exemple. 62 % de ceux qui ont un enfant de 2 ans admettent adopter cette stratégie. Dans seulement 11 % des couples, le père se saisira d'un coupe-ongles, à égalité avec la mère. Quand les activités sont perçues comme des corvées, les écarts de participation deviennent océan, note la recherche.

Même l'image idyllique du père bordant son enfant le soir en prend un coup dans l'aile. Si, dans une majorité de couples, le père partage, effectivement, à égalité le coucher de l'enfant, ils ne sont plus que 24 % à prendre le temps de lire une histoire et sont seulement 42 % à chanter une mélodie rassurante (trois quarts des mères le font). Elles sont aussi deux fois plus nombreuses à lire une histoire à un enfant d'un an.

Plus le lien avec l'enfant s'établit tôt, plus il sera fort

La conclusion est sans appel : «*Seules deux tâches domestiques ou parentales sur cinq sont partagées également ou principalement prises en charge par le père, en moyenne.*» La participation paternelle augmente au fur et à mesure que l'enfant grandit, confirmant que les soins aux nourrissons relèvent encore de la sphère maternelle, analyse Estelle Herbaut. Or, plus le lien avec l'enfant s'établit tôt, plus il sera fort, plus l'implication et l'engagement seront réels. D'où l'importance d'avoir un congé parental partagé à égalité, qui est un échec en France. En 2021 seulement 0,8 % des pères l'ont sollicité.

Du nouveau père, on retiendra donc que sa participation aux tâches éducatives et ménagères est parcellaire, spécifique, à caractère ludique, loin d'être égalitaire. Et plus la famille est nombreuse, moins le père est présent. Et moins il est présent, plus il aura tendance à enjoliver son rôle paternel et gonfler son temps d'implication. Dans près de la moitié des couples, le père déclare partager un nombre plus important de tâches qu'indiqué par la mère, notamment dans le domaine domestique (dans 37 % des couples, les réponses concordent). Les chercheurs ont établi que les réponses des mères étaient plus proches de la réalité. Comme l'explique le sociologue Romain Dèlès, l'investissement des pères dans la sphère familiale est un enjeu majeur de l'égalité car il représente le [dernier verrou de la révolution de genre](#).

1) «L'implication des pères dans la sphère familiale : formes et déterminants au cours de la petite enfance» par Estelle Herbaut. Cette analyse s'appuie sur les résultats de l'Etude longitudinale française depuis l'enfance (Elfe), qui inclut plus de 18 000 enfants nés en France métropolitaine en 2011. Elfe est la première enquête d'envergure nationale consacrée au suivi des enfants dans tous les aspects de leur vie, de la naissance à l'âge adulte. Piloté par l'Ined, ce travail mobilise plus de 150 chercheurs de toutes disciplines.

Libération

Réchauffement climatique : la dengue et le chikungunya bientôt endémiques en Europe, selon des chercheurs

Une étude publiée ce jeudi 15 mai révèle pour la première fois, les liens entre le risque d'épidémies de maladies infectieuses transmises par les moustiques et le climat. L'urbanisation et les déplacements sont aussi pointés du doigt.



Moustiques porteurs du paludisme, de la dengue hémorragique, du chikungunya, de l'encéphalite, du virus Zika, de l'éléphantiasis. (Photo /Getty Images)
par [AFP](#) et [LIBERATION](#) - , publié le 15 mai 2025 à 10h03

La dengue et le chikungunya pourraient devenir endémiques en Europe. Et la principale cause est le réchauffement climatique, qui favorise la propagation du moustique tigre – vecteur de ces maladies –, à laquelle s'ajoutent l'urbanisation et les déplacements, alerte une étude publiée dans la revue *Lancet Planetary Health* ce jeudi 15 mai.

Actuellement, 4 milliards de personnes dans 129 pays sont exposées au risque de contracter la dengue ou le [chikungunya](#). Deux maladies surtout présentes jusqu'alors dans les pays tropicaux et subtropicaux et dont les principaux vecteurs sont «*Aedes aegypti*», le moustique de la fièvre jaune, et «*Aedes albopictus*», le moustique tigre asiatique.

L'extension vers le nord de la zone de présence du moustique tigre est favorisée par le réchauffement climatique : plus il fait chaud, plus son cycle de développement se raccourcit, tandis que la vitesse de multiplication du virus dans l'insecte augmente sous l'effet de la température.

L'étude publiée ce 15 mai analyse, pour la première fois, les liens entre le risque d'épidémies de dengue et de chikungunya en Europe et de nombreux facteurs, tels que le climat, l'environnement, les conditions de vie socio-économiques, la démographie ainsi que les données entomologiques, sur trente-cinq ans.

Par ailleurs, financé par le programme européen Horizon pour la recherche et l'innovation, ce travail exploite des données du Centre européen de prévention et de contrôle des maladies et de l'Organisation mondiale de la santé et les publications sur la présence du moustique tigre en Europe, de son arrivée en 1990 jusqu'en 2024.

Si le premier foyer de maladie a mis plus de vingt-cinq ans à apparaître en Europe, la fréquence et l'ampleur des épidémies de dengue et de chikungunya n'ont fait qu'augmenter depuis 2010.

En effet, sur la seule année 2024, 304 cas de dengue ont été répertoriés, alors qu'on en recensait 275 sur l'ensemble de ces quinze dernières années. Et [des foyers autochtones](#) ont été identifiés dans quatre pays : l'Italie, la Croatie, la France et l'Espagne.

La quasi-totalité des cas (95 %) sont survenus entre juillet et septembre, et les trois quarts étaient localisés dans des zones urbaines ou semi-urbaines, le quart restant dans des zones rurales.

Désormais, dans les zones où le moustique tigre s'est établi, il peut ne s'écouler qu'une année entre deux explosions de cas de dengue ou de chikungunya, *«probablement en raison de l'évolution des conditions climatiques»*. Cette récurrence est également *«renforcée par la fréquence des déplacements humains»*, montrent ces travaux.

L'étude note que les zones où les dépenses de santé par habitant sont plus élevées sont aussi celles où un risque accru d'épidémie a été relevé. Cela démontre que les cas sont mieux détectés là où la surveillance a été renforcée – et a contrario, une sous-détection dans les zones moins prospères.

Risque cinq fois supérieur en 2060

Autre point dans cette étude : chaque hausse de la température estivale d'un degré augmente le risque d'épidémie. Ainsi, les étés aux températures très élevées l'*«amplifient considérablement»*. Ces tendances suggèrent alors que *«la température reste un facteur important des risques d'épidémies futures, en particulier dans des conditions de scénarios climatiques extrêmes»*, et que *«dans toute l'UE, ces maladies [tendent à devenir endémiques](#)»*.

Selon les projections de l'étude, dans les années 2060, le risque d'épidémie pourrait être cinq fois plus élevé que sur la période 1990-2024. Cela plaide pour la nécessité de mieux protéger les populations contre ces maladies, notamment par la surveillance des cas importés, et d'établir des systèmes d'alerte.

Néanmoins, cette étude présente certaines limites, avertissent ses auteurs. D'une part, la circulation de ces maladies transmises par les moustiques dans les zones où elles ne sont pas endémiques pourrait être sous-estimée, car les cas, souvent asymptomatiques, n'y sont pas enregistrés.

En outre, la surveillance varie d'une région ou d'un pays à l'autre, ce qui pourrait conduire à surestimer la prévalence de ces maladies par exemple en France, où ce suivi est renforcé comparé à d'autres pays.

Le Monde

Narcobanditisme : plus de villes touchées et des tueurs de plus en plus jeunes

La direction nationale de la police judiciaire estime qu'en 2023, près du quart des enquêtes pour homicide ou tentative élucidées ont impliqué des individus âgés de moins de 20 ans.

Par [Antoine Albertini](#)

Publié hier à 08h46, modifié hier à 12h31



Des policiers sur le site d'une fusillade, à Thionville, le 30 juin 2024. JEAN-CHRISTOPHE VERHAEGEN/AFP

Nuit du 29 au 30 juin 2024, dans une salle des fêtes de Thionville (Moselle). Alors qu'une fête de mariage bat son plein, trois silhouettes vêtues de noir et le visage masqué sortent d'un véhicule, longent avec précaution le mur du bâtiment, puis épaulent leurs armes en direction d'un groupe de personnes en train de fumer à l'extérieur et ouvrent le feu. En rafale. [Quatre victimes s'effondrent](#). L'une d'elles, « défavorablement connue des services de police », reçoit le coup de grâce d'un tir de pistolet appliqué à bout touchant. Tout en couvrant leur retraite par un feu nourri, les assaillants quittent les lieux en bon ordre, laissant derrière eux une cinquantaine d'étuis, deux morts et quatre blessés graves. Cet assaut donne le signal d'une série de répliques : une douzaine d'homicides et de tentatives à recenser à travers le département mosellan jusqu'à l'interpellation, par la police judiciaire de Metz, en octobre 2024, d'un individu central dans ce dossier judiciaire.

De plus en plus de villes touchées, des criminels de plus en plus jeunes, souvent recrutés grâce aux réseaux sociaux : la « violence exacerbée » des organisations criminelles inquiète les acteurs de la sécurité intérieure. [Comme l'a évoqué Le Parisien](#), une note de la direction nationale de la police judiciaire, dont *Le Monde* a également pu avoir connaissance, détaille « l'augmentation des violences en France et le nombre de territoires touchés ».

Si les bassins traditionnels de criminalité comme Marseille, Grenoble, Lyon, la Corse ou la région parisienne concentrent l'essentiel des faits recensés, la criminalité organisée connaît une phase de décentralisation inédite. En 2021, des épisodes de violences criminelles – assassinats et tentatives – concernaient 144 communes, le plus souvent dans le cadre de guerres territoriales pour le contrôle du marché florissant des stupéfiants. Elles étaient 161 en 2023, puis 173 en 2024.

« Diversification des cibles »

La multiplication de ces faits entraîne logiquement un changement profond de la physionomie de leurs auteurs. Si les organisations criminelles les plus aguerries continuent à recruter des tueurs professionnels, les services de la police judiciaire notent dorénavant l'apparition, parmi ces sicaires, d'équipes de « *jeunes plus faiblement rétribuées, facilement remplaçables et mobiles, recrutées directement parmi la main-d'œuvre habituelle du point de deal ou via des annonces sur les réseaux sociaux dans la France entière* ».

En 2023, près du quart des enquêtes pour homicide ou tentative élucidées ont impliqué des individus âgés de moins de 20 ans, qui représentent près du tiers des individus écroués pour des faits d'assassinats ou tentatives d'assassinats : sur 263 individus écroués dans ces dossiers la même année, 72 étaient âgés de moins de 20 ans et 17 mineurs. Coïncidence tragique : 72 est également le nombre de victimes de ces actions sanglantes.

Jeunes ou très jeunes, parfois recrutés en quelques messages sur les réseaux sociaux, ces « shooters » font inévitablement manque de discernement, sinon de professionnalisme, là où leurs aînés pistaient leurs cibles et agissaient avec sang-froid, d'où un risque accru de victimes collatérales. Un danger encore amplifié par une « *diversification des cibles* » et des violences « *visant, au-delà des trafiquants eux-mêmes, leur famille, les commerces refusant de collaborer, les locaux des forces de l'ordre ou les employés de sites stratégiques comme les dockers* ».

Ainsi, au mois de février, un commando composé de quatre individus était interpellé alors qu'il s'apprêtait manifestement à enlever un avocat à la sortie de son domicile. L'enquête identifiera un individu fortement suspecté d'être le commanditaire de l'opération. « *Défavorablement connu, notamment pour des faits de même nature* », il agissait depuis sa cellule.